

## Bilan modeste du rapport Gobeil sur les structures de l'État

À peine une trentaine d'organismes, peu connus du public, ont disparu et les organismes les plus importants ont survécu

**DONALD CHARETTE**  
de la Presse Canadienne

Le rapport Gobeil, qui portait sur les structures de l'État, avait jeté un vent d'épouvante sur les organismes gouvernementaux lors de sa publication il y a deux ans.

Qu'est-il advenu de sa mise en application?

On constate que le groupe de travail composé d'hommes d'affaires n'a réalisé que partiellement son mandat puisque les plus « gros morceaux » ont échappé au couperet suggéré par le comité.

Les propositions les plus spectaculaires et les plus controversées ont été ignorées par le gouvernement Bourassa.

Au point où l'un des auteurs, Michel Bélanger, se disait un peu déçu du résultat.

Des informations obtenues auprès de sources à l'intérieur du gouvernement, confirmées en entrevue avec le ministre Paul Gobeil lui-même, permettent de tracer le bilan de cette opération de dégraissage de l'appareil étatique. En termes purement statistiques, le résultat apparaît assez modeste si l'on compare aux objectifs de départ — une trentaine d'organismes divers sont disparus depuis deux ans. Les organismes qui ont été abolis depuis étaient plu-

tôt périphériques et peu connus du public.

Par contre, la vaste remise en question du fonctionnement de l'État apparaît bien enclenchée et irréversible.

Si des résultats concrets ont été obtenus dans le cas des offices, conseils, commissions, tout reste à faire dans le secteur des affaires sociales et de l'éducation. La plupart des recommandations touchant les programmes, et celles plus délicates sur le plan politique, sont demeurées généralement lettre morte.

Rappelons que le « groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales » était l'un des trois formés par le gouvernement de Robert Bourassa pour alléger la structure gouvernementale. Les deux autres portaient sur la privatisation (rapport Fortier) et la déréglementation (rapport Scowen).

Paul Gobeil, alors président du Conseil du Trésor, agissait comme président de ce comité composé d'éminents hommes d'affaires: Michel Bélanger, de la Banque Nationale, Pierre Lortie, de Proviso, Yvon Marcoux, de la Banque d'Épargne, et un proche conseiller du premier ministre, M. Jean-Claude Rivest.

En 47 pages, ce comité de sages proposait l'abolition d'environ 70 organismes gouvernementaux



M. Paul Gobeil

comme la Régie du logement, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), l'Office des professions, la Commission de la protection du territoire agricole, la Régie de la sécurité dans les sports, le Conseil de la langue française, le Conseil des collèges, le Conseil des universités, le siège social de l'Université du Québec, les CRSSS, le transfert des CLSC aux municipalités, l'abolition des subventions directes aux investisseurs, des programmes d'aide de la SDI, sans compter la privatisation de Radio-Québec et la disparition du rapport d'impôt québécois.

Une analyse démontre que les organismes les plus imposants ont survécu jusqu'à présent à cette opération. Tous les organismes cités précédemment fonctionnent toujours. Dans le cas des trois organismes chargés de veiller à l'application de la Charte du français (Office de la langue française, Commission de surveillance, Conseil de la langue française), le gouvernement a bien tenté de les fusionner avec le projet de loi 140 mais l'opposition du PQ l'a obligé à retraiter.

Radio-Québec n'a pas été privatisé mais le conseil des ministres l'a enjoint d'augmenter sa part d'autofinancement par la publicité de confier plus de production au secteur privé.

Le BAPE continue ses audien-

ces, le Conseil des collèges et celui des universités se réunissent toujours, l'OPDQ, le Secrétariat permanent des peuples francophones, l'Institut québécois de la recherche sur la culture, l'Office de la protection du consommateur sont opérationnels, la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et le Palais des congrès n'ont pas été remis au privé. Le siège social de l'Université du Québec a été maintenu.

Sont disparus cependant des organismes comme: les comités consultatifs du Revenu, de l'Environnement, de la Justice, du Travail et de la Main-d'Oeuvre, des Législations électorales, le Conseil de la faune, le Conseil des arts du Québec, le Conseil québécois du tourisme, le Comité de santé mentale du Québec (fonctions suspendues pour un an), le Conseil d'artisanat, l'Agence de mise en valeur du Saint-Laurent, l'Institut national de productivité, la Régie des grains, le Comité de surveillance des étalons, la Commission du bâtiment, l'Office de la construction et le Commissaire au placement.

Dans le domaine du cinéma, les rôles de l'Institut et de la Régie ont été revus et la Société générale a été fusionnée avec la SODICC pour devenir la Société générale des industries culturelles (SOGIC).

Le Grand Théâtre de Québec, la Place des arts, le Musée des beaux-arts, la Société Inter-Port de Québec, le Musée d'art contemporain, la Société d'aménagement de l'Outaouais n'ont pas été transférés à des paliers de gouvernement régionaux ou locaux, contrairement au voeu du comité des sages.

Le rapport Gobeil avait semé la terreur dans le secteur dit des « programmes ».

Voici ce qu'il recommandait notamment:

- abolition des programmes d'aide de la SDI et de toutes les subventions directes lors de grands investissements;
- hausse des frais de scolarité dans les universités;
- imposition de frais au collégial quand la fréquentation excède cinq semestres et introduction d'un bon d'étude pour les étudiants du cégep;
- hausse de la charge de travail de 15 pour cent au niveau primai-

re et secondaire, accroissement de la charge de travail des profs du secondaire à 20 heures par semaine;

■ augmentation des tâches des profs d'université de quatre à six cours par année, décentralisation complète des conventions collectives au niveau de chaque commission scolaire.

Dans le domaine de la santé:

■ décentralisation des conventions collectives dans chaque établissement, privatisation des centres hospitaliers de petite et de

moyenne taille, création de nouveaux centres médicaux inspirés des H.M.O américains;

■ étude de la possibilité de confier la gestion complète des hôpitaux à des firmes externes, abolition des CRSSS et transfert des CLSC aux municipalités;

■ envoi à tout bénéficiaire d'un état de compte donnant le coût des soins reçus, l'addition de la valeur des soins reçus au revenu imposable et réduction du nombre de médecins et fermeture d'une faculté de médecine.

## Gobeil s'explique: « Notre objectif était avant tout de susciter la réflexion »

**DONALD CHARETTE**  
de la Presse Canadienne

Paul Gobeil est très satisfait des retombées du groupe de travail qu'il a présidé il y a deux ans.

« Notre objectif n'était pas de se faire accepter à 100 pour cent mais plutôt de susciter une réflexion, un débat. Il y avait 200 organismes à notre arrivée au pouvoir et il y a eu abolitions ou changements.

« Pour l'essentiel, le message que l'on voulait transmettre est d'ailleurs bien passé puisque deux ans plus tard, on en parle encore. Ce message disait qu'on ne peut prendre nécessairement pour acquis ce qui existe », affirme le nouveau ministre des Relations internationales et ex-président du Conseil du Trésor en entrevue à la Presse Canadienne.

Il en veut pour preuve que le déficit du Québec ait été ramené sous la barre des \$2 milliards.

Il refuse de quantifier le taux de réussite du groupe de travail. M. Gobeil donne un exemple de ce qu'il perçoit comme une évolution des mentalités. « Il y a deux ans, j'avais osé parler des H.M.O. (des hôpitaux gérés par des entreprises privées) dans le secteur de la santé au cours d'un conseil du parti à Ste-Hyacinthe. Oh horreur! »

« Mais voilà que récemment, c'est la ministre Thérèse Lavoie-Roux qui mentionnait que des fonctionnaires travaillent là-dessus. »

Il admet cependant qu'il y a « des choses qui ne seront jamais faites car elles ne seraient pas acceptées par le public ».

Toutefois, il reconduirait « en essence » les recommandations du groupe de travail, y compris celle de conclure un accord de perception fiscale avec Ottawa pour éliminer un rapport d'impôt.

Avec un peu de recul, le rapport Gobeil n'apparaît-il pas comme un épouvantail destiné à impressionner le public et à faire peur à l'appareil gouvernemental? « Non, il n'y a pas eu de dramatisation, répond M. Gobeil. Le mandat que nous avons reçu du premier ministre Bourassa n'était pas de réaliser quelque chose pour deux ou trois mois dans le but de le faire bien paraître. M. Bourassa nous a dit 'regardez-moi ça', et c'est ce que nous avons fait. »

« En 32 mois, nous avons changé les mentalités sur le plan budgétaire. Il y a eu une conscience beaucoup plus grande du contrôle des dépenses au niveau des fonctionnaires, des sous-ministres. La notion de capacité de payer des contribuables est plus présente. »

## SONDAGE GALLUP

### Les Canadiens sont peu sensibilisés à la concurrence dans la haute technologie

Près des trois-quarts des Canadiens ne savent rien de la concurrence que les industries à haute technologie se livrent présentement dans le monde. Seuls 26 p. cent des personnes interrogées à ce sujet ont déclaré avoir lu ou entendu dire quelque chose à ce sujet, ce qui représente une baisse de 12 p. cent par rapport à l'an dernier.

Le revenu et le niveau d'instruction semblent influencer sensiblement sur la conscience qu'ont les Canadiens des efforts accomplis par les industries mondiales pour s'assurer la suprématie dans le domaine de la haute technologie. En effet, 46 p. cent des répondants ayant reçu une instruction universitaire se disent au courant de cette concurrence, en comparaison de 14 p. cent seulement pour ceux dont l'instruction s'est limitée au niveau élémentaire. En ce qui a trait au revenu, 34 p. cent des répondants gagnant \$40 000 ou plus par an sont au courant de la question, alors que cette proportion tombe à 19 p. cent pour les Canadiens dont le revenu annuel se situe au-dessous de \$20 000.

Interrogés sur l'importance, pour le Canada, d'être un leader dans le domaine de la haute technologie, 60 p. cent des répondants au courant de cette concurrence internationale ont déclaré qu'une place de choix était capitale pour l'économie nationale, tandis que 34 p. cent ont jugé la chose assez importante; seuls 5 p. cent n'y attribuent pas d'importance, alors que 1 p. cent n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Enfin, 34 p. cent des répondants au courant de la course à la suprématie en haute technologie ont dit craindre que le Canada ne prenne actuellement du retard dans ce domaine. L'an dernier, 43 p. cent des répondants avaient fait état de cette préoccupation. Seize pour cent n'ont manifesté aucune inquiétude à ce sujet, et 1 p. cent n'ont émis aucune opinion.

Les conclusions du dernier sondage se fondent sur 1 031 interviews personnelles effectuées, entre le 8 et le 11 juin, auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

La première question était la suivante: « Avez-vous lu, vu ou entendu dire quoi que ce soit sur une course internationale qui se disputerait actuellement pour acquérir la suprématie dans le domaine de la haute technologie? »

La première question était la suivante:

« Avez-vous lu, vu ou entendu dire quoi que ce soit sur une course internationale qui se disputerait actuellement pour acquérir la suprématie dans le domaine de la haute technologie? »

|     | REVENU          |                   |                     |                             | INSTRUCTION |               |    |    |    |
|-----|-----------------|-------------------|---------------------|-----------------------------|-------------|---------------|----|----|----|
|     | TOTAL 1987 1988 | Moins de \$20 000 | \$20 000 à \$29 999 | \$30 000 à \$39 999 et plus |             | ÉLÉ. SEC. UN. |    |    |    |
| Oui | 38              | 26                | 19                  | 24                          | 26          | 34            | 14 | 24 | 46 |
| Non | 62              | 74                | 81                  | 76                          | 74          | 66            | 86 | 76 | 54 |

On a posé ensuite aux personnes au courant la question suivante:

« À votre avis, quel est le degré d'importance, pour le Canada, d'être un leader dans le domaine de la haute technologie? Est-ce très important, assez important ou sans aucune importance? »

|                 | AU COURANT — NATIONALEMENT |      |
|-----------------|----------------------------|------|
|                 | 1987                       | 1988 |
| Très important  | 69                         | 60   |
| Assez important | 27                         | 34   |
| Sans importance | 3                          | 5    |
| Pas d'opinion   | 1                          | 1    |

Enfin, on a posé aux personnes au courant la question suivante:

« Dans quelle mesure craignez-vous que le Canada n'accuse présentement du retard dans ce domaine? Êtes-vous très inquiet, assez inquiet ou sans aucune inquiétude? »

|                 | AU COURANT — NATIONALEMENT |      |
|-----------------|----------------------------|------|
|                 | 1987                       | 1988 |
| Très inquiets   | 43                         | 34   |
| Assez inquiets  | 46                         | 50   |
| Sans inquiétude | 9                          | 16   |
| Pas d'opinion   | 1                          | 1    |

REMARQUE: Les pourcentages ayant été arrondis, ils pourront ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

## La réforme fiscale pourrait servir d'appât pour recueillir des votes

Canadian Press  
OTTAWA

Le gouvernement fédéral pourrait essayer de faire passer sa réforme fiscale aux Communes cette semaine mais pourrait également préférer aller devant les électeurs avant que la loi ne soit adoptée.

Le gouvernement est en bonne position pour se servir du projet de loi, qui procure déjà une réduction de taxes aux contribuables, pour « acheter » des votes lors d'une éventuelle élection.

Les changements apportés permettent à 9,7 millions de familles canadiennes de profiter d'un « soulagement » fiscal de \$ 1,8 milliard.

La réforme fiscale de même que l'accord de libre-échange et

l'entente constitutionnelle sont les pierres angulaires du premier mandat des conservateurs à Ottawa.

L'accord du lac Meech a été adopté par le parlement fédéral. L'entente de libre-échange est poussée vigoureusement. Cependant, la réforme fiscale ne fait pas partie de la liste des lois que le gouvernement compte adopter en priorité.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que les conservateurs, particulièrement s'ils veulent aller en élection au début de l'automne, n'entendent pas faire adopter le projet de loi auparavant.

Ils pourraient préférer que les électeurs se rendent aux bureaux de scrutin persuadés — à tort ou à raison — qu'une défaite du gouvernement leur fera perdre les

\$40 supplémentaires que la réforme leur laisse chaque mois.

Selon une source gouvernementale, « c'est une hypothèse raisonnable ».

« C'est une excellente stratégie électorale », commente, pour sa part, le conservateur Don Blenkarn, député et président du comité des finances des Communes.

Les nouvelles mesures fiscales étaient en vigueur depuis le premier janvier mais, pour laisser le temps aux employeurs de s'ajuster, les réductions d'impôt ne sont apparues que ce mois-ci sur les chèques de paye. Les 85 p. cent des travailleurs dont les impôts ont été réduits recevront plus tard un remboursement pour les sommes payées en trop au cours des six premiers mois de l'année.

## 70 000 personnes sont en faveur d'une entente cordiale sur la langue

Après trois semaines de circulation, près de 70 000 Québécois ont déjà signé l'entente cordiale, une pétition réclamant de Robert Bourassa une volte-face sur la question de la langue d'affichage.

Les signataires réclament donc que « l'utilisation du français soit obligatoire et prioritaire dans l'affichage commercial, mais que l'utilisation d'une autre langue en

plus du français, soit possible... »

Même s'il n'a pas jugé utile de signer la pétition car la position de son organisme est déjà bien connue dans la province, le puissant Conseil du Patronat a d'ailleurs souscrit récemment au contenu de la pétition dans une lettre du président Ghislain Dufour adressée à Jacques Frenette, l'un des promoteurs de l'entente cordiale. Certaines personnalités

comme le maire de Rosemère, M. Pierre Robitaille ainsi que l'organisateur de la Fête du 1er juillet, le Dr Singh, sûrement l'un des représentants les plus en vue des communautés ethniques, ont aussi apposé leur signature au document.

Les organisateurs comptent atteindre le chiffre magique de 1 million de signatures.

## Une guerre du saumon subtile en 1988

Presse Canadienne  
RESTIGOUCHE

C'est à nouveau la guerre du saumon entre certains Amérindiens micmacs de la réserve de Restigouche, dans la baie des Chaleurs, et le gouvernement du Québec.

Mais cette fois, c'est avec minutie et une grande précaution « politique » que les policiers de la Sûreté du Québec, soutenus par les membres de la police amérindienne et les agents de conservation de la faune du Québec, ont mené, samedi, deux opérations

visant à stopper la pêche au saumon jugée « illégale » depuis le 6 juillet dernier sur la réserve amérindienne située à la frontière du Nouveau-Brunswick.

Les opérations appelées « Victoria » pour la SQ et « Martin-Pêcheur » pour les agents du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) ont été ordonnées au plus haut niveau politique, affirmait, hier, un informateur. Elles ont été placées de plus sous la responsabilité de la section des mesures d'urgence de la SQ à Montréal.

Les mots d'ordre sont formels:

quelques personnes seulement sont autorisées à donner des informations à la presse, chacune devant respecter rigoureusement son champ d'action, le superviseur de la SQ à Rimouski, Marc Levesque, François Dessurault, pour le MLCP à Restigouche, Michel Brouillard, responsable du MLCP à Rimouski pour l'entente sur les captures.

La Sûreté du Québec a procédé à 15 arrestations dont celle du chef de la bande, Ronald Jacques. Les Amérindiens sont actuellement détenus au centre de la SQ à New Carlisle.



Le premier ministre terre-neuvien Brian Peckford

## Terre-Neuve donne le feu vert à Hibernia

Presse Canadienne  
ST-JEAN, T.-N.

Le gouvernement de Terre-Neuve a approuvé officiellement, hier, un projet de plusieurs millions de dollars pour le développement du site pétrolier Hibernia.

Le caucis du premier ministre conservateur Brian Peckford a donné le coup d'envoi officiel au projet de prospection à 5h25 de l'après-midi, pour symboliser les 525 millions de barils de pétrole qu'on s'attend à ce que les installations marines produisent.

Le gouvernement fédéral et un consortium de compagnies pétrolières présidé par Mobil Oil Ltd. de Calgary, ont donné leur accord samedi.

M. Peckford a déclaré aux journalistes que le projet Hibernia était « peut-être le développement économique le plus important à survenir à Terre-Neuve. »

Le pétrole ne commencera à être extrait que dans six ans, et on estime les coûts avant production à \$5,2 milliards.

## Éditorial

## Oui aux garderies

Le dossier des garderies refait de nouveau les manchettes. Le gouvernement fédéral vient en effet de promettre d'ajouter \$1 milliard à son programme national de garde d'enfants. Ce qui a fait dire à l'opposition parlementaire à Ottawa qu'il s'agit d'un « bonbon électoral ».

Peu importe, pourvu qu'on passe enfin à l'action dans ce dossier où, jusqu'ici, les belles paroles l'ont toujours emporté sur les gestes concrets.

Tant et aussi longtemps que la majorité des femmes se définissent comme « reines du foyer », le problème des garderies ne se posait pas. La réalité est maintenant tout autre.

Les femmes d'aujourd'hui, pour la plupart, désirent prendre leur place dans la société, à part égale avec les hommes. Cela ne veut pas dire qu'elles renoncent à avoir des enfants, même si le taux de natalité a considérablement fléchi depuis une ou deux générations.

Mais cela signifie que depuis qu'elles ont, enfin, accès aux études supérieures tout comme les hommes, les femmes désirent, elles aussi, « faire carrière » et pas seulement dans les métiers considérés comme « féminins ». Cela veut donc dire que l'on doit trouver des endroits autres que l'école où l'on s'occupe de leurs enfants, pendant les heures ouvrables.

Force est d'admettre que la société — et non seulement les gouvernements — a bien peu fait dans ce dossier. Bien sûr, les prises de position, les mémoires, les discours, les marches et les manifestations abondent. Mais les gestes concrets qui ont été posés sont rares.

Le mouvement syndical, par exemple, pourrait, s'il le voulait, jouer un rôle important en ce domaine. Plusieurs syndicats ont revendiqué et obtenu des concessions intéressantes en ce qui concerne les congés de maternité. Plus rares sont ceux qui ont revendiqué — et obtenu — des garderies en milieu de travail. La chose serait pourtant réalisable dans les entreprises où le nombre de jeunes mères est assez considérable pour justifier une telle création.

Il s'agit toutefois d'un choix. Pour qu'une telle demande soit agréée par un employeur, il faut que celui-ci trouve avantage à conserver sa main-d'œuvre féminine même après un accouchement. Il faut aussi que les syndiqués mâles soient d'accord avec cette revendication et réalisent que cela veut dire qu'ils devront l'échanger contre un autre avantage actuel ou à venir. En un mot, là où les syndiqués obtiendront une garderie, ils obtiendront moins en augmentation de salaires, vacances ou caisse de retraite.

Par ailleurs, les employeurs faisant affaires dans un complexe comme la Place Ville-Marie, par exemple, pourraient sans doute ouvrir conjointement, sur place, une garderie accessible à toutes les jeunes femmes, professionnelles ou non, y travaillant. Cette garderie serait défrayée en partie par les usagers, en partie par les employeurs désireux d'accorder ainsi un avantage à leur main-d'œuvre féminine, en partie par des subventions de l'État. On pourrait faire de même dans certains quartiers ou des parcs industriels.

Bref, le dossier des garderies progressera quand la société — et non seulement les gouvernements — passera du stade des discours à celui des gestes concrets.

Pierre VENNAT

## Claude Brunet

Tout individu, toute société a besoin de modèles, d'exemples de vie.

Par leur degré d'altruisme, par leur rayonnement, par leur humanisme, par leur vie autant que par leur mort, les Charles Bruneau, Fernand Séguin, Francine Mackenzie, et d'autres noms moins connus mais tout aussi influents dans leur milieu et dans leur domaine d'activités, ont été sources d'inspiration.

S'ajoute aujourd'hui Claude Brunet, président-fondateur du Comité provincial des malades.

Champion défenseur des droits des malades chroniques, soutien moral et politique des personnes handicapées, apôtre des patients et des bénéficiaires de la santé, Claude Brunet a probablement fait plus pour le respect de la personne humaine affectée par la maladie que les plus grandes réformes du système de santé.

M. Brunet a été un véritable contestataire, non pas à des fins mercantiles, mais pour des motifs humanitaires et hautement louables.

Souvent laissé seul dans ses protestations du début, en 1972, il aura finalement permis que « ce silence indigne et révoltant que l'on impose aux malades » se transforme petit à petit en « une solidarité propre à ouvrir les yeux des plus aveugles ».

Il a beaucoup parlé mais il a aussi beaucoup vécu et c'est par sa propre condition de vie qu'il a fait réfléchir, qu'il a inspiré, qu'il a donné du courage à des milliers de ses semblables.

Handicapé depuis l'âge de sept ans par une méningite cérébro-spinale, il a vécu près de trente ans à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, prêchant par l'exemple. « Malgré tout, la vie vaut la peine d'être vécue. L'important, c'est l'amour », disait-il.

Le président du comité des bénéficiaires de Saint-Charles-Borromée, M. Jean-Jacques Lepage, a bien résumé le degré d'enthousiasme dont a fait preuve Claude Brunet malgré sa terrible condition humaine: « Ou cet homme allait-il chercher son énergie, sa bonne humeur, son optimisme? Même des gens normaux auraient eu de la misère à le suivre. »

La mort de Claude Brunet est une circonstance propice pour rendre hommage aux centaines de milliers de personnes qui, dans les centres d'accueil, dans les centres hospitaliers, dans les résidences pour personnes âgées ou handicapées, dans les domiciles, souffrent en silence. « Le silence est l'interprète le plus éloquent de la joie » (Shakespeare).

Ces personnes, comme Claude Brunet, réussissent à créer l'espoir auprès de leur entourage, à susciter l'espérance de vie auprès des leurs.

Il y a aussi ces milliers de bénévoles qui, à l'exemple de Claude Brunet et du Comité provincial des malades, se dévouent corps et âme pour un parent, un ami, un inconnu, un étranger blessé dans sa chair, dans son esprit ou dans son cœur. Il y a toutes sortes de malades.

La disparition de Claude Brunet crée un choc. Mais au-delà de sa mort, il continuera d'encourager la vie.

Reprenant une pensée de saint Augustin, il pourrait redire à tous les malades, aux siens: « Regardez la vie que je commence et non celle que je finis. »

Claude MASSON

## Malenfant coupable de fraude fiscale... au fédéral



(Droits réservés)

## TRIBUNE LIBRE

## Cyclistes chanceux

Les bonnes nouvelles sont rares. Il est agréable de savoir que les cyclistes sont moins responsables qu'on le croyait des accidents qui leur arrivent. Bravo à Vélo-Québec pour cette enquête unique!

Seulement voilà: je pense que les cyclistes sont tout simplement chanceux. Je ne sais pas s'ils ont un saint patron, mais es-tu le cas, le pauvre homme doit s'arracher les cheveux.

À Montréal, c'est peut-être différent, mais en banlieue, la majorité des cyclistes de tous âges ignorent tout du code de la route. Feux de circulation et stops ne sont pas respectés. Les intentions de tourner ne sont pas indiquées. Mais le pire, c'est que la plupart roulent à gauche.

Papa et maman donnent l'exemple et les enfants suivent! Même des quidams accoutrés comme des pros du vélo trouvent le moyen de faire de la vitesse du mauvais côté de la rue! Et quand un cycliste bien intentionné, roulant à droite, arrive en face d'eux, c'est tout juste s'il ne doit pas faire un écart pour les éviter.

Les parents se préoccupent-ils du comportement de leurs enfants sur la route? Les policiers hésitent-ils à sévir contre les contrevenants? Les écoles font-elles leur travail de formation?

On retire leur permis aux automobilistes qui conduisent dangereusement. On devrait confisquer leur vélo aux cyclistes irresponsables. Et pas de limite d'âge, s'il vous plaît!

Benoît PRIEUR  
Saint-Hubert

## « Le miracle de Saint-Jean »

Quelle série d'articles décevante que celle de Gilbert Lavoie intitulée « Le miracle de Saint-Jean » parue en première page de *La Presse* les 27, 28 et 29 juin.

J'ai été surpris que *La Presse* publie une telle série dépourvue d'esprit critique. L'auteur reprend presque mot pour mot le discours d'Oerlikon. À ce point que si on apprenait que M. Lavoie travaillait pour cette compagnie, je n'en serais pas surpris outre mesure.

Même les titres sont insidieux: « Il n'y a jamais eu de scandale à Saint-Jean... », « Oerlikon se québéçise... ». En fait, elle se québéçise tellement que les employés suisses se sont « intégrés à une ville francophone » en envoyant leurs enfants à l'école anglaise! Pourtant, le français est l'une des langues officielles de la Suisse...

De même, identifier une usine d'armes à un miracle découle plus d'une vision économique étroitement orientée

que d'une perception globale du monde.

Cette série d'articles laisse aussi croire que toute la population de notre région approuve et se réjouit de la venue d'Oerlikon, ce qui n'est pas le cas. D'ailleurs, en général, les médias évitent soigneusement de faire connaître tous les points de vue sur la question.

Que la venue d'Oerlikon ait entraîné des retombées économiques, cela ne fait pas de doute. Mais qu'une usine d'armes ne comporte que des bons côtés, ça... Il ne peut être question de la seule finalité économique lorsqu'on traite de l'industrie de l'armement.

Dans l'affaire Oerlikon, le vrai scandale n'est pas seulement de savoir si les acteurs de cette triste histoire se sont graissés les poches à même les deniers publics, mais bien plus de constater l'à-plat-ventrisme régional devant ce nouveau veau d'or (ou veau tank). L'argent n'a vraiment pas d'odeur.

Marc DELAGE  
St-Jean-sur-Richelieu

## La « greffe » sociale

Dans la Tribune libre du 6 juillet, un lecteur, répliquant à ma lettre du 25 juin « Stopper l'immigration », dénature mon argumentation en écrivant: «...une société qui refuse toute « greffe » est condamnée à boiter... » Il ne s'agit pas d'exclure toute greffe mais, au contraire, de permettre à la greffe sociale de « prendre » dans l'organisme québécois.

Le phénomène de rejet se produira si on malmène l'organisme social. Quand un homme a reçu un organe étranger, on lui laisse le temps de s'en remettre. Cela, les idéalistes ne veulent pas l'admettre. Et s'il y a un rejet, ils n'admettront pas non plus leur grande part de responsabilité. Car ils ont toujours raison.

Jean-Pierre FORTIN  
Montréal

## Le schisme Lefebvre

La lettre du professeur P.P. Harper au sujet du schisme de Mgr Lefebvre et des Non-jureurs anglicans (*La Presse*, 7 juillet) mérite certaines précisions.

M. Harper a probablement raison de croire que le mouvement Lefebvre va s'étaler — à moins qu'il ne s'attache aux « vieux catholiques ». Cependant, ses remarques sur les Non-jureurs contiennent plusieurs inexactitudes.

Il est totalement faux de penser que ces dissidents représentaient une aile « catholique » de l'Église d'Angleterre, si par « catholique » on veut dire partisan de doctrines particulières de l'Église de Rome. Deux des évêques dissidents — San-

croft, le Primat, et Ken — avaient été incarcérés et jugés sous Jacques II (et acquittés) à cause de leur opposition aux pratiques romanisantes de ce roi (procès des Sept Evêques). Les Non-jureurs estimaient que le Parlement ne pouvait pas déposer un roi; le schisme fut entièrement d'ordre politique, et les Non-jureurs furent des protestants convaincus et fervents.

Le réveil dans l'Église d'Angleterre fut le résultat de la prédication de George Whitefield et des frères Wesley au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant au Mouvement Oxford (tractarien, anglo-catholique), c'est l'œuvre de gens déloyaux qui, entre autres choses, s'amusaient à signer une déclaration de foi qui dit notamment que la messe est un blasphème, tout en croyant le contraire. Des gens honnêtes estiment qu'ils se parjurent; eux-mêmes se disent fidèles (à quoi?).

Aussi longtemps que l'on gardera cette erreur de base qu'est la transsubstantiation, la différence entre le groupe Lefebvre et l'Église de Rome est comme Schtroumphe vert et vert Schtroumphe.

Dernière remarque: le chef de l'Église anglicane n'est ni la reine, ni l'archevêque de Cantorbéry, mais Jésus-Christ. L'Église anglicane a beaucoup de défauts, mais elle n'est pas un veau à deux têtes!

M. FLOWERDAY  
Brossard

## Retrouver son nom

Pour les uns, les termes « Québécois » et « Français » sont synonymes. Quand ils parlent du « peuple québécois », ils pensent spontanément au peuple issu de la Nouvelle-France et certains ne trouvent pas incongru d'écrire, comme le journaliste J.-P. Bonhomme: «...les premiers Québécois à s'établir sur la côte de Beauré... » (*La Presse*, 9 juillet, K6).

Pour d'autres, la généralité du mot « Québécois » permet d'englober les Québécois de souche française et tous les immigrants. Un lecteur de *La Presse* écrivait à ce sujet: « Cette définition n'exclut personne par raison de race ou de langue d'origine » (*Tribune libre* du 8 juillet).

Pour ma part, je crois, comme Lysiane Gagnon, que le terme « Québécois » est inadéquat. Mais tout dépend. Si nous n'avons qu'une idée confuse de notre identité et de notre avenir, « Québécois » convient très bien. Si nous avons au contraire de notre destinée une idée claire, si nous voulons aller vers un « Québec français », si nous voulons bâtir, à notre manière, une « Amérique française », alors nous chercherons naturellement à retrouver notre nom d'origine.

Claude Gauthier chante joyeusement sa « nationalité

québécoise-française ». Je crois qu'il faut tenir en Amérique du Nord au seul terme qui exprime notre différence et nous identifie avec précision.

Quant aux immigrants, il me semble que plus nous nous identifions clairement, mieux ils sauront à quoi s'en tenir. Dans une situation périlleuse comme la nôtre, les noms et les symboles doivent être très clairs. Le fleurdelisé n'est pas équivoque. Il nous faudrait un nom éclatant comme un drapeau.

Pierre GODARD

St-Antoine-sur-le-Richelieu

## Les évictions d'Overdale

Monsieur Jean Doré,  
maire de Montréal

Que se passe-t-il dans ma ville natale? Une intervention policière d'envergure! Les escouades techniques et anti-émeute! Matraques et béliers de fer! S'agissait-il d'actes terroristes, d'une prise d'otages, d'une insurrection appréhendée? Non, tout ce déploiement de virilité policière visait plutôt l'éviction de quelques pauvres locataires de leurs logements modestes.

Ceci constitue une trahison spectaculaire de la confiance populaire dont vous êtes le premier mandataire. Est-ce que votre administration a déjà oublié son programme politique qui affirme entre autres: « Face aux pressions de la rénovation urbaine et face à la nécessité de restaurer les logements anciens, le RCM s'engage à promouvoir le maintien sur place de la population résidente et la conservation des logements existants. »

L'arrivée au pouvoir du RCM a suscité beaucoup d'espoir, même à l'extérieur de Montréal chez des personnes préoccupées par les pratiques en aménagement urbain. Enfin un modèle, une municipalité qui saura maîtriser sa soif de recettes fiscales et ainsi mettre fin à la rentabilisation à tout prix de l'espace urbain.

Faut-il en conclure tristement que le RCM a leurré le monde ordinaire pour porter les « yuppies » au pouvoir?

Bill CLENNETT  
Hull

(Autres lettres en p. B 3)

## N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

POINT DE VUE

# Que vouliez-vous qu'elle fit contre trois ?

**CÉCILE GÉDEON-KANDALAF**  
collaboration spéciale

■ Je m'en vais vous raconter une histoire vraie. Il était une fois un grand pays, parmi les plus beaux de la terre et le deuxième au monde en superficie. Or ce pays n'avait qu'un seul défaut. Malgré l'abondance de ses richesses, il était à peine peuplé. La raison en était que ses habitants avaient perdu le désir de laisser naître leurs enfants sur cette folle planète tout près de sauter.

Et quand, malgré toutes les précautions, il s'en trouvait qui s'entendaient à vouloir naître, les mères présumées s'arrangeaient, ni vu ni connu, pour les faire disparaître avant qu'ils ne montrent le bout de leur nez.

Mais, en attendant, il fallait tout de même peupler le pays coûte que coûte, sinon comment aurait-il pu prospérer ? Les frontières restaient donc ouvertes aux peuples de la terre qui n'étaient pas contents chez eux. Il y en avait de deux sortes. Quand ils choisissaient de venir parce que ça leur plaisait, on les appelait les « immigrants », et quand ils fuyaient la persécution ou la misère, on leur donnait un nom de désespérés : « réfugiés ». Les premiers étaient des privilégiés in-

vités à repeupler leur terre d'accueil et à l'aider à prospérer ; les seconds étaient recueillis par générosité, en vertu d'une Convention votée par toutes les Nations unies pour protéger les réfugiés.

Or le pays était si grand qu'il était partagé en provinces. Chacune était gouvernée par un homme élu du peuple entouré de princes dotés de différentes charges, et tous se référaient au gouvernement du Royaume groupé en fédération, dont la Capitale s'élevait sur la Colline.

Parmi toutes ces provinces, il y en avait une si belle que, spontanément, elle avait été baptisée la Belle Province. Sa réputation était telle qu'on y affluait de partout. Cette province était si libérale qu'on y parlait, y enseignait toutes les langues, depuis le japonais et le chinois jusqu'à l'arabe, en passant par le grec et l'italien. Sa libéralité atteignait une telle extrémité que bien que sa langue fut le français presque tout le monde s'y exprimait en anglais.

Ce pays était si prospère et ses frontières si accueillantes que des renards pensèrent qu'il y avait là un fromage à exploiter, surtout dans la Belle Province où le chargé de l'Accueil était une Princesse qui ouvrait grands son cœur et ses frontières aux opprimés de la terre.

Les renards s'organisèrent, rassemblerent les malheureux des quatre points cardinaux, firent miroiter à leurs yeux le fromage des rives du Saint-Laurent, leur promirent les bontés de l'accueillante Princesse, s'approprièrent la moitié de leurs biens, les embarquèrent sur des rafiot et... disparurent dans la nature.

Pendant ce temps, la Princesse ne chômait pas. Elle accueillait les immigrants et accordait asile aux réfugiés. Elle défendait son droit de délivrer des C.S.O. (certificats de sélection du Québec). Elle se donnait un mal fou, créant des organismes pour encadrer les nouveaux immigrants, les initier aux manières de vivre de la Belle Province, leur apprendre la langue officielle en plus de la leur, les adapter à leur nouvel environnement, et défendre les droits des minorités.

Après les sikhs vinrent les Sri-Lankais, puis les Afghans, les Iraniens, les Vietnamiens et les « boat-people ». Le clou, ce furent les Turcs qui le plantèrent. Trop c'est trop. Un vent de folie souffla sur la Colline. La Capitale fut en émoi. On oublia la Convention. On oublia les Droits de l'Homme et on ne pensa plus qu'à se protéger. Ce fut l'anarchie. Ce l'est encore. Beaucoup d'innocents réfugiés

payent aujourd'hui la facture dressée par ceux qui ont tout organisé pour retirer profit de la misère humaine... et qui s'en sortent indemnes.

La Princesse chargée de l'Accueil dans la Belle Province, elle, resta sur ses positions. Elle brandit son étendard fleurdelisé et déclara qu'elle continuerait à défendre les droits des opprimés. Les Turcs en l'occurrence. Mais comme Jeanne d'Arc à Compiègne, qui croyait dur comme fer à la parole donnée, elle fut flouée. Les Turcs perdirent la bataille alors qu'elle était bien près de perdre la face.

Nul ne comprit le combat honnête et fort peu démagogue qu'elle avait livré en essayant de convaincre le Prince de l'Accueil fédéral auquel succédèrent les deux Princeses sur la Colline, d'accorder à la Belle Province le privilège de choisir ses propres immigrants à égalité d'où qu'ils viennent, à l'intérieur comme à l'extérieur, et d'adopter une fois pour toutes une politique plus en conformité avec la Convention des Nations unies et la Charte des Droits de l'Homme.

Alors, comme dans la tragédie de Corneille, je suis tentée de dire avec le vieil Horace : « Que vouliez-vous qu'elle fit seule contre trois ? Qu'elle mourût ?

LIBRE OPINION

# Allan Gosset, bourreau ou victime ?

Jean-Claude BERNHEIM

Jean-Claude Bernheim est coordonnateur de l'Office des droits des détenus.

■ Comme il fallait s'y attendre, le policier Allan Gosset, responsable de la mort du jeune Anthony Griffin, a été destitué de ses fonctions. Cette décision du SPCUM mérite d'être examinée de plus près.

Tout d'abord, rappelons que M. Gosset a été traduit devant les tribunaux et acquitté par un jury, le 24 février 1988, et que le Conseil des ministres a décidé que la Commission des droits de la personne du Québec (ferait) enquête sur les relations entre la police et les communautés ethniques. Il faut noter que le mandat porte presque exclusivement sur le racisme dans la police, et très secondairement sur les pouvoirs policiers au Québec.

Finalement, le 29 janvier 1988, la Commission de police du Québec a décidé, par résolution, de faire enquête, de sa propre initiative, sur la conduite de l'agent Allan Gosset. Le rapport d'enquête publique mérite d'être pris en considération. En effet, les témoignages rendus et les conclusions auxquelles arrivent les commissaires sont on ne peut plus révélateurs.

Au sujet des photos prises par le policier Elmo Trépanier du SPCUM, les commissaires notent qu'il est à remarquer qu'aucune de ces photos ne représente une vue d'ensemble de la scène de l'événement, ce qui nous semble inhabituel\*. (p. 2)

M. Jacques Dussault, préposé aux écoutes du Centre d'urgence 911, déclare que la bobine servant à l'enregistrement des communications par walkie-talkie ne contenait aucun enregistrement de communications. Il avait reçu instruction de conserver les bobines maitresses jusqu'à ce qu'un ordre contraire lui soit donné, ce qu'il a fait. Cependant, vu que la bobine servant à l'enregistrement des communications walkie-talkie était vierge, il n'a pas cru bon de la conserver. (...) Quant aux commissaires, ils écrivent : ce point nous laisse quand même perplexes\*. Même si nous ne pouvons mettre en doute le témoignage de M. Dussault, l'interrogation demeure\*. (p. 5-6)

En ce qui concerne le corps policier qui devait faire enquête, M. Clovis Coallier, directeur du poste 15 du SPCUM, déclare devant les commissaires qu'il a eu effectivement des discussions avec ses supérieurs\* (...) afin de déterminer si c'est le SPCUM ou la S.Q. qui sera chargé de l'enquête. La décision fut à l'effet de ne pas faire appel à la S.Q. (...) De plus, il a refusé de permettre aux représentants de la Section des affaires internes de rencontrer Allan Gosset et sa coéquipière. (p. 13)

Sur recommandation du lieutenant Poirier, il a suspendu l'agent Gosset à 20 h parce que ce dernier avait été imprudent et négligent dans le contrôle d'un détenu. Par contre, ce qui laisse la Commission perplexes, c'est qu'en aucun temps, il ne s'est intéressé à la version des faits car (a-t-il dit), cela relevait de la section des homicides et pas de lui. (p. 13-4)

Quant au lieutenant Yves Poirier, du SPCUM, il s'est vu confier par son supérieur immédiat, M. Coallier, la responsabilité de mener l'enquête policière. Il a aussi demandé aux deux principaux témoins de ne pas écrire leur version des faits. (p. 14)

Quant au témoignage du sergent-détective Jean Sénécal, du SPCUM, chargé par son supérieur, le lieutenant Poirier, de commencer une enquête en attendant l'arrivée des enquêteurs du bureau des homicides, la CPQ écrit à son propos : il est encore plus évasif que celui du lieutenant Poirier. De plus, M. Sénécal a déclaré que les circonstances entourant l'événement ne l'intéressaient pas\*. (p. 16)

M. Robert Bertrand, sergent de patrouille au SPCUM, s'est abstenu de rédiger un rapport parce qu'il ne voulait pas être l'objet d'une enquête. (p. 17)

Le sergent Michael Presseau, du SPCUM, était présent au moment où l'agent Gosset était à l'extérieur, soit immédiatement après les événements. Il n'a pas été interrogé par les enquêteurs\*. (p. 18)

L'agent Gino Canuel témoigne à l'effet qu'à son arrivée, à 7 h 15, il a vu les agents Gosset et Campbell, seuls sur les lieux, avec la victime. Il ne s'est pas arrêté, ne leur a pas parlé et est immédiatement entré à l'intérieur du poste pour mettre son uniforme, ce qui nous semble un comportement assez curieux\*. concluent les commissaires. (p. 19)

En ce qui concerne le témoignage de l'agent Michel Boucher, du SPCUM, les commissaires le considèrent tout à fait farfelu\* à propos de son explication concernant la position du véhicule 15-3. Ils poursuivent en écrivant : est tout aussi farfelu, croyons-nous, son affirmation à l'effet que ce véhicule servait à réchauffer les agents. (p. 19)

Le témoignage de l'agent patrouilleur Lawrence McKenzie, du SPCUM, est qualifié de très curieux\* par les commissaires. (p. 20)

Quant au lieutenant Gerald Cummins, du SPCUM, au moment des événements, il terminait sa relève et attendait à l'intérieur de son véhicule personnel en lisant son journal. Il a entendu un bruit ressemblant à un coup de feu. Il est sorti de son véhicule et il a vu l'agent Gosset qui se promenait en face de l'entrée arrière du poste 15. (...) Il a vu Kimberley Campbell alors qu'elle utilisait la radio de l'auto 15-2 pour demander de l'aide et il est entré, ensuite, à l'intérieur du poste de police\*. (p. 25-26)

Par contre, son comportement, lors des événements, nous laisse perplexes\*. Voilà en quelques mots le jugement de la CPQ quant au témoignage de l'agent Kimberley Campbell, la coéquipière de l'agent Gosset. Ainsi, ils se posent, entre autres, la question suivante : Pourquoi n'a-t-elle pas fait sa déclaration à 8 h 15 ou à 10 h 45, à la demande du lieutenant-détective Lachapelle ? (p. 28)

Ainsi, la plupart des témoignages rendus devant la Commission de police du Québec laissent les commissaires pour le moins perplexes.

En plus de l'incongruité des témoignages, ce qui nous frappe, c'est le peu d'intérêt des grades du poste 15 pour les événements entourant la mort d'un homme survenue dans leur cour, et la désinvolture de l'agent Gino Canuel qui passe à côté d'Anthony Griffin comme si de rien n'était ou, peut-être, comme s'il s'agissait d'un événement courant ; d'ailleurs, le lieutenant Cummins a une réaction toute semblable : un coup de feu, un appel à l'aide ne l'émouvait pas plus qu'il ne faut.

\* Les soulignés (italique) sont de l'auteur.

(À suivre demain)

RÉPLIQUE

# Madame Bacon retourne la « claque »

Nous reproduisons la lettre que la ministre des Affaires culturelles, Madame Lise Bacon, a récemment fait parvenir à Monsieur François Arcaud, conseiller culturel, en réponse à celle que celui-ci signait dans La Presse du 27 juin sous le titre « La claque du 1 p. cent » (en référence aux matches de la Ligue nationale d'improvisation).

Monsieur,  
■ Comme suite à votre lettre ouverte concernant l'atteinte de l'objectif de 1% du budget de l'État consacré à la culture et publiée dans différents quotidiens, je vous livre le commentaire suivant.

La première qualité demandée au comédien comme au politicien, c'est la sincérité, l'authenticité. L'un comme l'autre doivent jouer « vrai », sans complaisance pour l'auditoire, sans trahison pour l'auteur.

À ce jeu de la métaphore, vous avez compris que l'auditoire, ce sont les milieux culturels et, en bout de piste, tous les Québécois ; et l'auteur, c'est le gouvernement.

Le « rôle » que l'on m'a confié au Affaires culturelles commande que chacune de mes décisions soit prise dans le plus grand respect et

du public, et de l'auteur. Manquer à cette éthique, à cette règle élémentaire du « jeu » me vaudrait, plus qu'une « claque », une sévère réprimande de l'arbitre, voire même une suspension de mon « rôle ». C'est le sort qu'on réserve à ceux qui ne jouent pas « vrai ».

Ainsi, dans la conduite de mes dossiers, je ne me pose pas la question à savoir si je romps ou pas « le charme », comme vous dites. Mon « rôle » consiste à administrer un secteur de l'activité gouvernementale... un secteur parmi d'autres, dans une conjoncture globale où la culture occupe une place privilégiée mais non exclusive.

J'ai donc préféré adopter une approche dite de « réalisme politique » qui me semble plus honnête avec le milieu culturel, une approche reconnue et respectée par la Coalition des artistes dont vous faites partie, ne vous en déplaise.

J'ai d'abord procédé à la mise au point d'un plan général de redressement budgétaire afin de réaliser cet objectif du 1%. Je l'ai défendu au Conseil des ministres qui l'a accepté, dans une échéance qui lui a semblé réalisable. Puis j'ai obtenu auprès de mes collègues l'accroissement budgétaire que l'on sait pour l'exercice financier 1988-1989, accroissement budgétaire exceptionnel au ministère des Affaires culturelles.

J'aimerais également vous rappeler que le chiffre mythique du 1% ne constitue pas en soi la panacée universelle pour le milieu culturel. C'est pourquoi j'ai aussi choisi de poser des gestes nécessaires dans des secteurs aussi vitaux pour la survie et le développement culturel



Lise Bacon

du Québec que sont le statut de l'artiste, le cinéma et les bibliothèques ; et à l'automne, viendra, entre autres, le tour du patrimoine et le statut des créateurs non touchés par la législation adoptée l'hiver dernier.

Ainsi, malgré votre belle métaphore des jeux de rôles et de la « claque », j'estime que le jugement tranche que vous portez sur la manière dont le gouvernement respecte son engagement électoral ne rend absolument pas justice à l'ensemble des initiatives et réalisations que mes collègues et moi avons rendu à terme jusqu'à ce jour en matière culturelle.

Pour conclure cette réponse à votre envoi concernant l'objectif du 1% que vous semblez percevoir d'un oeil myope, je vous citerai cette réflexion de Marguerite Yourcenar : « Or tout ce qui est une fin en soi finit mal... Il faut voir beaucoup plus loin, et plus vastement, dans la réalisation de cet objectif. »

Je me permets de ramasser la « claque » que vous avez laissée choir à mes pieds et de vous la remettre ; je crois qu'elle est de votre pointure.

Dans l'espoir que vous lirez attentivement le document de presse que j'ai rendu public le 30 mai dernier, agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Leo BLAIS

TRIBUNE LIBRE

# Le projet de loi sur l'Opus Dei reste à l'étude

■ Qu'arrive-t-il, au juste, du projet de loi privé S-7 visant à constituer officiellement l'Opus Dei en société secrète par le Sénat du Canada ? Il est toujours à l'étude et, en juin, le débat fut une fois de plus ajourné. Rappelons que ce projet de loi a été déposé le 2 avril 1987 par le sénateur Bélisle et que le Mouvement laïque québécois (MLQ) s'est tout de suite opposé à son adoption.

Après les premières manchettes, les médias ont ensuite observé la consigne du silence sur cette affaire. Mais le débat se poursuit et, selon le sénateur Bélisle, un échange de lettres a même eu lieu entre le nonce apostolique et le ministre des Affaires extérieures, indiquant que le ministre de Joe Clark a donné « son plein accord » au projet de loi controversé.

Chose certaine, d'énormes pressions sont faites sur les sénateurs pour qu'ils adoptent le bill S-7. Et celles-ci ne sont pas étrangères au séjour, début mars 1988, du chef mondial de l'Opus Dei lui-même, M<sup>re</sup> Alvaro Del Portillo, qui est venu à Toronto, Québec et Montréal, accompagné de M<sup>re</sup> Javier Echevarria, vicaire général de l'organisme connu sous le nom de la Sainte Mafia. A Montréal, lors de la visite de M<sup>re</sup> Del Portillo, M<sup>re</sup> Grégoire « a manifesté son affection » pour cette organisation d'inspiration franquiste et fasciste.

Le 12 mai, le comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles du Sénat a décidé d'ajouter des amendements au bill S-7. L'article 7 stipule que « le vicaire régional nomme chaque année un vérificateur des comptes de la corporation ». L'amendement adopté par le comité juridique précise que « des états financiers annuels, établis conformément aux principes comptables généralement reconnus, devront dorénavant être transmis, dans les six mois qui suivent la fin de chaque

exercice financier, au directeur de la Direction des corporations du ministère de la Consommation et des Corporations. Toute personne pourra examiner, au bureau du directeur de la Direction des corporations, les états financiers annuels de la corporation. »

Dans son compte rendu de cette réunion du 12 mai du Comité juridique au Sénat, l'honorable Joan Weiman, présidente du comité, a souligné, le 26 mai : « Quelle que soit la décision que le Sénat prendra à l'égard du projet de loi S-7, le comité m'a chargé de demander au Sénat de dire au gouvernement, dans les termes les plus énergiques, de proposer aussi rapidement que possible une nouvelle mesure législative concernant la constitution en société des organismes religieux et à but non lucratif. Ce faisant, le gouvernement devrait en outre examiner très attentivement la question de savoir s'il existe toujours une justification à ce genre de corporation simple dont nous discutons. Si le gouvernement concluait que ce genre de corporation reste nécessaire, il devrait alors établir dans la nouvelle loi toutes les garanties et les restrictions nécessaires à son utilisation. »

Ce rapport du Comité juridique du Sénat n'a toutefois pas reçu l'approbation du Sénat en tant que tel. Selon le sénateur Gigantes qui a pris la parole le 31 mai, « il est clair que ces exigences sont sans signification, puisque l'Opus Dei a fonctionné jusqu'à maintenant avec l'aide de sociétés à nom numérique dans lesquelles certains particuliers ou organismes, nous ne savons pas au juste, ont déposé de l'argent qu'a utilisé Opus Dei. Si Opus Dei continue de fonctionner ainsi, en obtenant une grande part de ses fonds, ou de ses installations de sociétés à nom numérique, grâce non pas à un virement effectué en son nom, mais bien au droit d'utiliser les fonds par l'entremise des diverses sociétés à nom numérique, les procédures et les exigences en matière de déclaration que nous proposons ne seront pas très utiles. Les dispositions proposées seraient donc inutiles. »

Le MLQ réitère son appui au combat mené, depuis plus d'un an

au Sénat, par les sénateurs Hébert, Corbin, Gigantes et l'ancien sénateur Jean LeMoine. Ainsi, le 7 juin, le sénateur Hébert a demandé « que le Sénat retourne le projet de loi S-7 au comité juridique pour qu'il en poursuive l'étude. L'Opus Dei, qui exerce son action néfaste au Canada depuis 30 ans en utilisant des chartes provinciales, peut encore attendre : après tout, il a l'éternité devant lui ». Sur la motion du sénateur Corbin, le débat sur le projet de loi S-7 a été ajourné au 14 juillet.

J.-Z.-LÉON PATENAUDE  
Montréal

# Qui sont donc les véritables traditionalistes ?

■ Qui sont les traditionalistes ? Ceux qui n'acceptent pas la messe de Paul VI... en désobéissant au Pape, ou ceux qui acceptent la messe de Paul VI en obéissant au Pape ?

L'essentiel, ce sont les paroles de la Consécration, paroles de Jésus-Christ à la Cène : « Ceci... mon corps... C'est... mon sang. »

Ce qui est arrivé au Père Léoni, S.J., dans un camp de concentration durant douze ans, illustre cet essentiel de la messe : le Père recevait des hosties et du raisin, de certains prisonniers. Il prononçait la formule de la Consécration sur les quelques gouttes de jus de raisin et sur les hosties. Dans les circonstances, il pouvait s'en tenir à l'essentiel.

Or, le 2e Concile du Vatican (1962-65) dans sa Constitution sur la Sainte Liturgie, donne la même interprétation aux paroles de Jésus que saint Paul dans sa 2e lettre aux Corinthiens (11-23) : L'interprétation de l'Apôtre a donc été transmise, de siècle en siècle, jusqu'à nos jours. C'est cette transmission de l'enseignement des Apôtres jusqu'à nos jours, qui est la Tradition.

Conclusion : pour ce qui est essentiel dans la messe, celle de Paul VI est tout à fait conforme à la Tradition de l'Église.

Mais il y a, dans une célébration de la messe, les paroles et les rites

qui précèdent et qui suivent la Consécration : ils ne sont pas essentiels. Ces paroles et ces rites, l'Église, c'est-à-dire le Magistère de l'Église, peut les modifier. De fait, ils n'ont pas toujours été les mêmes depuis les Apôtres.

Exemples : les Apôtres eux-mêmes ont cru devoir cesser de célébrer l'Eucharistie durant un repas. Au Concile Vatican II, chaque assemblée commençait par la messe ; or, sur les quarante messes que j'y ai entendues, une vingtaine étaient de langue et de rites différents. L'une d'elles a été célébrée dans la langue de Jésus, l'araméen.

En Égypte, sept liturgies différentes, toutes approuvées par l'Église. Au cours des séances conciliaires, j'ai entendu des évêques de pays de missions supplier les Pères conciliaires de ne pas leur imposer le latin : personne ne l'avait étudié, dans leur milieu.

Un fait intéressant : la messe, forme no 2, l'une des messes de la nouvelle liturgie, a été composée par saint Polycarpe, un évêque ordonné par saint Jean. Pourquoi ceux qui se disent « traditionalistes » ne l'acceptent-ils pas ?

Conclusion  
a) Pour l'essentiel, la messe de Paul VI est donc tout à fait traditionnelle.

b) Quant à ce qui précède et ce qui suit la Consécration, vu ce qui s'est passé depuis les Apôtres, la messe de Paul VI n'est sûrement pas moins conforme à la Tradition que les autres.

c) Mais dans le Concile Vatican II, il y a aussi « La Constitution dogmatique de l'Église ». Conformément à la Tradition de l'Église, on y enseigne l'autorité suprême du Pape, sa primauté sur tous les évêques du monde.

Conséquemment, ceux qui obéissent au Pape en acceptant les messes de la nouvelle liturgie, sont de vrais traditionalistes. Tandis que ceux qui désobéissent au Pape en refusant les messes de la nouvelle liturgie, ne sont pas de vrais traditionalistes, même s'ils disent la messe en latin, avec un célébrant qui leur tourne le dos.

Leo BLAIS  
évêque

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1800 — Port de retour garanti. »

| RENSEIGNEMENTS  |          | 285-7272                              |
|---|----------|---------------------------------------|
| ABONNEMENT  | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES                     |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 10 h. |          | Commandes ou corrections              |
| REDACTION   | 285-7070 | hindi au vendredi de 8 h à 17 h.      |
| PROMOTION   | 285-7100 | 285-7111                              |
| COMPTABILITÉ  | 285-6892 | Grandes annonces                      |
| Grandes annonces  | 285-6900 | Détails                               |
| Annances classées   |          | National, Télé Presse                 |
|   |          | Vacances, Voyages                     |
|   |          | Carrières et professions, nominations |
|   |          | 285-7202                              |
|   |          | 285-7306                              |
|   |          | 285-7265                              |
|   |          | 285-7320                              |

INDEX DES RUBRIQUES

Table of contents listing various categories like IMMOBILIER, SERVICES, EMPLOIS DIVERS, VEHICULES AUTOMOBILES, etc.

IMMOBILIER

Main real estate listings section with multiple columns of property details, including addresses, prices, and features.

ETES-VOUS OBSERVATEUR ?

Advertisement for a newspaper service, featuring illustrations of a person reading and a dog.

Advertisement for 'AVIS' (Notices) with a large graphic of a hand holding a pen.

Advertisement for 'Appartements LaCité' featuring a stylized house icon and contact information.

Advertisement for 'Appartements PEEL PLAZA' with a graphic of a house and promotional text.

Advertisement for 'Le 2050' featuring a graphic of a house and details about the property.

Advertisement for 'Le Parc' featuring a graphic of a house and contact information.

Large advertisement at the bottom of the page for 'ANNONCES CLASSÉES' with a large '285-7111' number and 'DÈS 8 H DU LUNDI AU VENDREDI' text.



VOTRE HOROSCOPE

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Vous n'hésitez pas à accomplir tout ce que l'on vous demande au travail. Votre spontanéité...

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Cette journée devrait vous permettre de faire plusieurs rencontres agréables. Même si l'on vous apprécie généralement pour ce que vous êtes...

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

L'impatience vous queue aujourd'hui. Vous avez tendance à tout vouloir bouleverser ce que vous entourez...

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Une personne qui vous est très chère voudra vous confier ses pensées les plus intimes. Même si vous croyez votre philosophie de la vie très juste...

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Les natsifs de ce signe rêveront de changement dans leur situation, des idées de voyage, d'horizons différents, de nouveaux visages. Alors, laissez-vous aller...

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Les natsifs de ce signe seront tentés par l'aventure aujourd'hui. Il serait peut-être bon d'entrer en contact avec des membres de votre famille...

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Votre situation au travail devient de plus en plus fragile. Tentez de trouver des moyens pour retrouver l'harmonie qui existait et qui pourrait de nouveau faire avancer votre carrière...

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

Un projet auquel vous travaillez depuis longtemps demande à être repensé. Ne vous découragez pas, il ne s'agit pas d'abandonner ce projet...

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Si vous avez des affaires difficiles à régler, mieux vaudrait vous en occuper au plus vite, car le temps ne jouera pas en votre faveur.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Ne comptez pas trop sur votre intuition ni sur des idées intéressantes pour l'instant. Si vous avez d'importantes décisions à prendre, mieux vaut les remettre à plus tard.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Bonne journée pour régler vos problèmes en suspiens et mettre un peu d'ordre dans vos affaires. Faites-le rapidement, car vous ne pourrez compter sur autant de chance dans les jours qui viennent.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GÉMEAUX

La journée s'annonce fort enrichissante pour les natsifs de ce signe. Un dîner d'affaires vous permettra d'envisager un investissement qui pourrait rapporter gros.

MAIS AUX LECTEURS: De nombreux lecteurs envoient régulièrement à ce cabinet une consultation. Plusieurs ne recouvrent ni de réponses, ni à deux raisons qui expliquent cette situation.

IMMOBILIER

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL

NOUVEAUX ROSEMOND, grand 4 1/2, entrée lav. sec., 5495, 253-9104. ONTARIO près Vieux, 4 1/2, chauffage, bois, frigo, lave-vaisselle, 54-5496.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL

POINTE ST-CHARLES, près métro Charlevoix, 4 1/2, 3e étage, électro, bois, frigo, lave-vaisselle, 54-5496.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL

ST-MICHEL 4 1/2, poêle, frigo, 54-5496. ST-MICHEL 7 1/2, poêle, frigo, 54-5496.

137 A LOUER BANLIEUE OUEST

D.D.O. 3 1/2, 4 1/2, tout compris, bon prix, 383-4444 ou 683-1938. D.D.O. 4 1/2, tout compris, à partir de 2005, 488-1044.

143 A LOUER RIVE SUD

BOUCHERVILLE, grands 4 1/2, entrées lav. sec., près autobus. Lignes 1 et 2, 683-8511.

149 ON DEMANDE A PARTAGER

BEAU GRAND 3 1/2 centre-ville, fin meublé, 5230, 499-1422. ETUDIANT moderne, bi-séjour, fin, cherche locataire haïtien pour partager son apt. 2005, 488-1044.

150 A LOUER CONDOMINIUMS

A AHUNTSIC, grand 4 1/2, luxueux, 2 chambres, 2 salles de bain, 278-7844. AU PÉRIKÉ, grand 4 1/2, luxueux, 2 chambres, 2 salles de bain, 278-7844.

154 GARAGES A LOUER

BOUL. St-Joseph, 12x20, chauffage, 5175, Sherbrooke, 3100, 522-8467.

156 SOUS LOCATION

CONDO 2 1/2 SPLIT, tout inclus, poêle, frigo, lav. vaisselle, immeuble luxueux Vieux MM, 4005, 229-8901.

160 PROPRIETES A REVENUS

DEUX-MONTAGNES, 6 1/2, construction récente, 279-3848, 683-1239.

161 CHAMBRES, PENSIONS

BELLE CHAMBRE, propre et tranquille, métro Papineau, 598-8111.

162 PROPRIETES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES

BATISSE à vendre ou à louer, 11300 Sherbrooke, 4e, 4200 par ou 6400 par, construction récente, 598-8111.

163 CHALETS A LOUER

ST-ADOLPHE, luxueux, bord eau, 3 chambres, fin meublé, 1-278-7844.

164 PROPRIETES A LOUER

BOUCHERVILLE et ST-ADOLPHE, 2 propriétés, 4 chambres, 2 salles de bain, impeccable, 6755, 465-7000, 465-1875.

165 A LOUER EXTERIEUR DE MONTRÉAL

L'EPHINAIE 4 1/2, salle, porte-patio, entrée lav. sec. UN MOIS GRATUIT, 498-1881.

166 A LOUER RIVE SUD

A LONGUEUIL, 3 1/2, 4 1/2, luxueux, près métro, piscine, sauna, 454-2950.

167 A LOUER ETATS-UNIS, HORS FRONTIERES

BOUCHERVILLE maison près forêt, 1000, 454-2950.

169 ON DEMANDE A PARTAGER

AHUNTSIC 4 1/2, semi-meublé, 288-8009 ou 387-4678.

171 COMMERCES DEMANDES

LOCAL 7 000 à 8 000 par mois pour épicerie spécialisée, dans quartier à fort potentiel de M. A. acheter ou bail à long terme.

REPOSEZ A VOS QUESTIONS

Je suis né à Montréal le 16 juin 1958 à 5 h 15. J'aimerais savoir ce que me réserve ma situation financière pour les années à venir. Mais les problèmes et des obstacles importants dans votre travail, vos finances et votre vie sociale au cours de l'année 1988, vous êtes au début d'un cycle de sept ans favorable à votre évolution professionnelle et financière.

REPOSEZ A VOS QUESTIONS

Je suis né à Montréal le 16 juin 1947 à 11 h 55 à Montréal. Quel est mon ascendant? Que me réserve l'avenir? Vous avez un ascendant Taureau. Ambitieux, autoritaire, excellent organisateur, votre vie professionnelle vous stimule beaucoup.

REPOSEZ A VOS QUESTIONS

Je suis né à Montréal le 16 juin 1947 à 11 h 55 à Montréal. Quel est mon ascendant? Que me réserve l'avenir? Vous avez un ascendant Taureau. Ambitieux, autoritaire, excellent organisateur, votre vie professionnelle vous stimule beaucoup.

REPOSEZ A VOS QUESTIONS

Je suis né à Montréal le 16 juin 1958 à 5 h 15. J'aimerais savoir ce que me réserve ma situation financière pour les années à venir.

REPOSEZ A VOS QUESTIONS

Je suis né à Montréal le 16 juin 1947 à 11 h 55 à Montréal. Quel est mon ascendant? Que me réserve l'avenir?

REPOSEZ A VOS QUESTIONS

Je suis né à Montréal le 16 juin 1947 à 11 h 55 à Montréal. Quel est mon ascendant? Que me réserve l'avenir?

REPOSEZ A VOS QUESTIONS

Je suis né à Montréal le 16 juin 1947 à 11 h 55 à Montréal. Quel est mon ascendant? Que me réserve l'avenir?

IMMOBILIER

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS A LOUER

A BAS PRIX MONTREAL 1,000 à 5,000 pi. car., béton, 450 vms, pour tout usage...

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS A LOUER

LONGUEUIL, Chemin Chamby, 7 locaux très bien situés. 653-7734

186 BUREAUX A LOUER

LAVAL: boul. Labelle à Fabreville, 156 pi. car. à louer. 622-9200

188 MAGASINS A LOUER

A GRANBY, Place Granby, pour vêtements d'homme, femmes, enfants, ou autres. 488-8033

220 BOIS DE FOYER

BOIS DE FOYER sec 445, semi sec 340, livraison rapide. 678-8429

222 ANIMAUX

AIREDALE chiots, 3 semaines, enregistrés, tatoués, vaccinés, vermifugés. 489-9742

MARCHANDISES ET SERVICES

PÊLE-MÊLE

240 PELE-MELE 240 PELE-MELE 240 PELE-MELE 240 PELE-MELE 240 PELE-MELE. LAVE-VAISSELLE, 2 bibliothèques, table de salon, etc.

LU... VENDU! PÊLE-MÊLE. Vendre de tout avec seulement 2 lignes d'annonce\* 219\$ par jour.

A OUTREMONT 1115 LAURIER O.

438' car., subdivisibles, 7e étage - chauffage - climatisé. 273-1687

\$15 PI CAR.

438' car., subdivisibles, 7e étage - chauffage - climatisé. 273-1687

MAIL FERME

WOOLCO, PROVIGO, ETC. Espace pour magasins spécialisés en vêtements, etc.

223 DE CONSTRUCTION

LIQUIDATION: soifite aluminium, caudex, B.L. Eng. 258-7992

225 ANTIQUES

LIQUIDATION: soifite aluminium, caudex, B.L. Eng. 258-7992

A.P.A.T., condos industriels

Phase 1: vendre, Phase 2: louer. 1100, 1500, 2000 pi. car.

ST-DENIS

ST-DENIS: espace commercial, 1200 pi. car., 1500 m. idéal pour boutique.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

229 MARCHANDISES DIVERSES

LOTS biaux, linpe, ferronnerie, outils, meubles. 274-4507

251 ENTRETIEN DE LA MAISON

FERRAIS travaux de rénovation et entretien à bon prix. 620-1711

BOUL. TASCHEREAU

Centre d'achats extérieur pour commerces, magasins, bureaux, clinique, etc.

ST-MICHEL

ST-MICHEL: commercial ou industriel, 2500 pi. car.

225 ANTIQUES

LIQUIDATION: soifite aluminium, caudex, B.L. Eng. 258-7992

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

229 MARCHANDISES DIVERSES

LOTS biaux, linpe, ferronnerie, outils, meubles. 274-4507

BEAU LACOMME

BEAU LACOMME: place de choix sur Henri-Bourassa.

ST-MICHEL

ST-MICHEL: commercial ou industriel, 2500 pi. car.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

229 MARCHANDISES DIVERSES

LOTS biaux, linpe, ferronnerie, outils, meubles. 274-4507

251 ENTRETIEN DE LA MAISON

FERRAIS travaux de rénovation et entretien à bon prix. 620-1711

LAVAL PARC INDUSTRIEL

Rue Berlioz angle industriel, 1000 m. car. disponibles pour juillet.

AU PIED DU CENTRE-VILLE

1.200 à 50.000 pi. car. Édifice NORDELEC. Bas prix! 937-9341

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

229 MARCHANDISES DIVERSES

LOTS biaux, linpe, ferronnerie, outils, meubles. 274-4507

251 ENTRETIEN DE LA MAISON

FERRAIS travaux de rénovation et entretien à bon prix. 620-1711

LE BOULEVARD 3750, MÉTROPOLITAIN EST

BOULEVARD A LOUER. Édifice moderne avec fenêtres panoramiques. 2 ascenseurs. Disponibles: 625 à 20.000 pi. car.

MARCHANDISES ET SERVICES

202 MOBILIERS ARTICLES DE MENAGE. CA VAUT LE DETOUR. Poètes, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, blanc ou couleur. 380 pi. car.

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

COMMERGES ET BUREAUX A LOUER

2360, rue Notre-Dame ouest (coin Vinet) 6 000 pi. car. bureaux. Immeuble neuf, acier, béton, ascenseur, air climatisé.

202 MOBILIERS ARTICLES DE MENAGE

CA VAUT LE DETOUR. Poètes, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, blanc ou couleur. 380 pi. car.

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

182 COMMERCES A LOUER

CONCESSION de cuisine dans brasserie, bon chiffre d'affaires. 2360, rue Notre-Dame ouest.

204 APPAREILS ELECTROMENAGERS

FOYER DES AUBAINES. Vente poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, etc.

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

184 ENTREPÔTS A LOUER

A BAS PRIX entrepôts meubles, etc. 2000 pi. car. 525-8543

208 AUDIO-VISUEL, TELEVEISUR, PHOTO, RADIOS MAGNETOSCOPES, STEREO

AAA ARGENT COMPTANT, achat ou prêt sur article de valeur.

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

186 BUREAUX A LOUER

A LOUER bureau pour professionnel, 1700 pi. car. 722-3508

209 IMPRIMERIE

PRESSE "Heidelberg Sorm" 1 couleur, 12 pages, 1200 pi. car.

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

186 BUREAUX A LOUER

A LOUER bureaux bien aménagés, vue panoramique, prix compétitif.

210 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

AC-DC Floyd, Pink, Madonna, Hendrix, Zeppelin, U2, Prince & 3000 concerts rock sur vidéo.

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

LE TADOUSSAC 65, Sherbrooke E.

De 800 à 3 950 pi² occupation 1er septembre 88. Ascenseur, chauffage, air climatisé, électricité.

212 MACHINERIE, OUTILS

MACHINE à bois combiné Rubland modèle K26, ouboine, 554-6358

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

OFFRES D'EMPLOIS

304 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS. 304 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS. 304 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS. 304 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS.

measurex inc. INGÉNIEURS D'INSTALLATION. Notre compagnie spécialisée dans la fabrication de systèmes de contrôle par ordinateur.

DIRECTEUR LOCATION DE LONG TERME. Un des plus importants concessionnaires Ford à Montréal requiert les services d'un directeur de location de long terme bilingue et expérimenté.

PAPINEAU SAUVÉ

Construction neuve en béton. Occupation immédiate. De 940 à 40.000 pi. car.

213 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAURANTS

A. ALIMEX Inc. 522-5700. Équipement restaurant, neuf et d'occasion.

228 ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT comptant, meubles usagés et antiques. VGC Inc. 735-4286

251 ENTRETIEN DE LA MAISON

FERRAIS travaux de rénovation et entretien à bon prix. 620-1711

AVIS AUX ANNONCEURS

Nous annonceurs sont priés de noter que toutes leurs annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur.

OFFRES D'EMPLOIS

306 SANTE, SERVICES COMMUNAUTAIRES
BESOIN de 30 superviseur(euses), sérieux, possib. et ambieur, opportunité exceptionnelle, pour rendez-vous, demandez List: 272-4565

306 SANTE, SERVICES COMMUNAUTAIRES
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
FAITES DE VOTRE VIE UNE RÉUSSITE! FAITES CARRIÈRE DANS LE MILIEU HOSPITALIER

306 SANTE, SERVICES COMMUNAUTAIRES
COURS de préposés aux bénéficiaires (aide-malades) 80 heures - 40 heures pratique - 40 heures théorique. Cours de jour ou du soir. Enseignement de soins hospitaliers.

307 EDUCATION
EDUCATRICE EN GARDERIE avec formation universitaire ou en garderie, poste à temps plein, sur la rive-sud. 659-3030

310 BUREAUX
BESOIN 2 PERSONNES BILINGUES, pour prendre des rendez-vous avec nos clients, pour un centre de service, région Laval. 414-6041, Station 4, MH H3C 3E3

310 BUREAUX
COMMIS DE BUREAU, bilingue pour facturation sur ordinateur, téléphoniste, dactylo, ouvrier général de bureau. Ecrire à La Presse, ref. 4144, C.P. 6041, Station 4, MH H3C 3E3

310 BUREAUX
PERSONNE bilingue demandée avec expérience pour bureau d'avocats. 845-5171

310 BUREAUX
SECRÉTAIRE BILINGUE avec expérience pour bureau d'avocats. 845-5171

310 BUREAUX
SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE demandée pour compagnie en expansion - dynamisme - responsabilité - bilinguisme - connaissance de Word Perfect seront des atouts importants.

319 VENTE, COMMERCE
\$30,000
C'est le revenu de base possible des 10 premiers années, surplus possible après 3 mois. Nos représentants font en moyenne \$50,000 après 3 ans. Population généralement dans vente professionnelle. Tous les bénéfices sociaux et pension.

CENTRE VU
est à la recherche d'une conseillère en optique, à temps partiel. Le travail consiste à assister les clients dans le choix de la monture. Expérience dans le domaine de l'optique est un atout. Contactez Sylvie Bouché ou Louise Turcotte. 352-1010.

HELENE QUEVILLON INC.
17, av. Laurier est
272-2129
591844 306

307 EDUCATION
CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto est à la recherche d'enseignant(e)s qualifié(s) pour combler les postes suivants au Module de langue française de l'Institut collégial Jarvis (niveau secondaire).

310 BUREAUX
C.A. CHERCHE STAGIAIRE
La Presse, REF. 4954, C.P. 6041, Succ. A, Montreal, H3C 3E3

310 BUREAUX
COMMIS AUX VENTES
Clientèle nationale. Ouverture immédiate. Bilingue, expérimenté, pour desservir clients par téléphone à l'échelle du pays. Travail de 7:30 am à 2:30 pm. District Rosemont. M. Dube, 1:30 pm à 5 pm: 521-1395

310 BUREAUX
COMPTABLE BILINGUE, expérience dans un bureau d'immobilier. 738-4748

310 BUREAUX
RECEPTIONNISTE
Organisme national voué au financement de la recherche médicale et à l'éducation, la FCIC recherche une réceptionniste pour le bureau national à Toronto. La personne doit être bilingue et posséder des connaissances en informatique. Possibilité d'avancement. Envoyez cv. avant le 13 août 1988 à: Monsieur Pierre-Claude Paré, Directeur provincial, 1155 rue Metcalfe, bur. 810, Montréal, Qué., H3B 2V4

310 BUREAUX
RECEPTIONNISTE
pour entreprise de prestations immobilières au centre-ville. Travail général de bureau. Bilingue. Dactylo un atout. Envoyez C.V. au 240 St. Jacques 2e étage, H2Y 1L9, 849-1351

310 BUREAUX
SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Etude d'avocats, centre-ville (Metro Peel) cherche secrétaire juridique bilingue, maîtrisant Word Perfect, 3 ans d'expérience, disponible immédiatement. Contacter Isabelle Doniger 843-8472

METAL ROLCO VENDEUR ESTIMATEUR
Dynamique, 7 à 10 ans d'expérience. Salaire et commission. Domaine métaux ouvré et structurel.
Bur.: 254-7574
Soir: 641-0488
2289, Létourneau, Montréal H1V 2N9
438375 - R 319

HYGIENISTE DENTAIRE ville St. Laurent, bilingue, temps plein, horaire sur 3 jours, possibilité de débuter en septembre. Fonctions étirées, ambiance agréable, équipe dynamique. Sur semaine 338-4545, week-ends 687-5232

307 EDUCATION
CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi. Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(s) peuvent postuler et seront considérés. Il est prévu que les candidat(e)s sélectionné(s) seront interviewé(s) par un comité.

307 EDUCATION
CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto est à la recherche d'enseignant(e)s qualifié(s) pour combler les postes suivants au Module de langue française de l'Institut collégial Jarvis (niveau secondaire).

SECRÉTAIRE RECEPTIONNISTE
Bilingue, bonne dactylo, base en comptabilité un atout. Très bon français écrit. Pour entreprise de service à Laval. Salaire négociable.
Laura: 663-5842 437544 310

JOIGNEZ-VOUS A UNE EQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE
Commis junior secteur Pointe-Claire. Tu es bilingue, intelligente, tu es minimum 2 ans d'expérience, tu connais les ordinateurs, les comptes recevables, téléphone maintenant à 694-5851

RECEPTIONNISTE
pour orthodontiste bilingue, non fumeur. Envoyez C.V. au C.P. 273, Succ. Verdun, Verdun, Québec. H3C 3E5

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
2 ans d'expérience, traitement de texte et bilingue, atouts. Pour avocat junior en droit familial. 849-6325.

313 INFORMATIQUE
PRÉPOSÉ(E) en informatique, expérience en traitement et entrée de données. Temps complet. Salaire à discuter. 597-2089

LA CONCORDE
Cie d'assurances générales
est à la recherche de souscripteur pour assurer des particuliers, particulièrement des familles de la province de la province et des propriétaires et directeurs de clubs sociaux

AVIS IMPORTANT

CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto est à la recherche d'enseignant(e)s qualifié(s) pour combler les postes suivants au Module de langue française de l'Institut collégial Jarvis (niveau secondaire).

RÉCEPTIONNISTE
Un des plus importants concessionnaires Ford à Montréal est à la recherche d'une RÉCEPTIONNISTE bilingue. Prière de vous présenter à l'adresse indiquée.

LES STORES CANADIENS LEVOLOR
sont à la recherche de candidat(e)s pour 2 postes vacants.

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E) POUR OPTOMETRISTE
Temps partiel ou temps plein, près metro Laurier. Expérience un atout. Demandez Caroline au: 492-2212.

STENO FRANÇAISE 20,000\$
Secrétaire bilingue avec bonne steno française pour milieu financier de prestige. Bonne orthographe anglaise aussi acquise. S.V.P. appeler:

316 ASSURANCE
COURTIER D'ASSURANCES
est à la recherche de souscripteur auto et résidence, avec 1 an d'expérience, connaissance de l'ordinateur serait un atout. 384-7371, J. Veitling

CARRIÈRE DANS LA VENTE
Une compagnie nationale est à la recherche d'un représentant des ventes de ses programmes de traitement de texte auprès des étudiants, des professeurs de la province et des propriétaires et directeurs de clubs sociaux

AVIS IMPORTANT

CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi. Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(s) peuvent postuler et seront considérés. Il est prévu que les candidat(e)s sélectionné(s) seront interviewé(s) par un comité.

action FORD 731-8271
4901, rue Jean-Talon O.

RECEPTIONNISTE bilingue pour répondre au téléphone et dactylo. Salaire selon compétence. 482-0696 demandez mademoiselle Lucil.

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E) POUR OPTOMETRISTE
Temps partiel ou temps plein, près metro Laurier. Expérience un atout. Demandez Caroline au: 492-2212.

AMANDA PRINCE OU CHRISTINE EATON
SECRÉTAIRES JURIDIQUES \$\$\$ OUVERT
Plusieurs postes existent pour secrétaires juridiques avec AES ou MICOM, pour études de prescriptions centre-ville. Orthographe en français et en anglais obligatoire. S.V.P. appeler:

319 VENTE, COMMERCE
STAGIAIRE DANS LA VENTE
Requis(e) pour une compagnie nationale pour servir la province de Québec. Bilingue avec automobile et le désir de gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Pour rendez-vous, appelez:

SUITE des annonces classées à la page C 6

AVIS IMPORTANT

CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi. Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(s) peuvent postuler et seront considérés. Il est prévu que les candidat(e)s sélectionné(s) seront interviewé(s) par un comité.

PRÉPOSÉ(E) À LA SAISIE DE DONNÉES
Qualifications:
- Secondaire V
- Dactylo 50 mots/minute
- Expérience maximale de un an à un poste similaire un atout

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E) POUR OPTOMETRISTE
Temps partiel ou temps plein, près metro Laurier. Expérience un atout. Demandez Caroline au: 492-2212.

AGENCE de publicité recherche une SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE
Qualifications:
- traitement de textes (de préférence Volkswriter 3)
- bilinguisme parlé
- excellente grammaire française
- présentation soignée
- pouvant travailler sous pression et avec une certaine autonomie

LOUISE COTE OU JANET LEE 861-1511
CONSEILLERS EN PERSONNEL
JACQUES CARTIER INC
5, PLACE VILLE MARIE SUITE 1551

319 VENTE, COMMERCE
STAGIAIRE DANS LA VENTE
Requis(e) pour une compagnie nationale pour servir la province de Québec. Bilingue avec automobile et le désir de gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Pour rendez-vous, appelez:

BARBARA 288-9216
437411 R 319

AVIS IMPORTANT

CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi. Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(s) peuvent postuler et seront considérés. Il est prévu que les candidat(e)s sélectionné(s) seront interviewé(s) par un comité.

PRÉPOSÉ(E) À LA SAISIE DE DONNÉES
Qualifications:
- Secondaire V
- Dactylo 50 mots/minute
- Expérience maximale de un an à un poste similaire un atout

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E) POUR OPTOMETRISTE
Temps partiel ou temps plein, près metro Laurier. Expérience un atout. Demandez Caroline au: 492-2212.

AGENCE de publicité recherche une SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE
Qualifications:
- traitement de textes (de préférence Volkswriter 3)
- bilinguisme parlé
- excellente grammaire française
- présentation soignée
- pouvant travailler sous pression et avec une certaine autonomie

LOUISE COTE OU JANET LEE 861-1511
CONSEILLERS EN PERSONNEL
JACQUES CARTIER INC
5, PLACE VILLE MARIE SUITE 1551

319 VENTE, COMMERCE
STAGIAIRE DANS LA VENTE
Requis(e) pour une compagnie nationale pour servir la province de Québec. Bilingue avec automobile et le désir de gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Pour rendez-vous, appelez:

BARBARA 288-9216
437411 R 319

AVIS IMPORTANT

CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi. Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(s) peuvent postuler et seront considérés. Il est prévu que les candidat(e)s sélectionné(s) seront interviewé(s) par un comité.

PRÉPOSÉ(E) À LA SAISIE DE DONNÉES
Qualifications:
- Secondaire V
- Dactylo 50 mots/minute
- Expérience maximale de un an à un poste similaire un atout

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E) POUR OPTOMETRISTE
Temps partiel ou temps plein, près metro Laurier. Expérience un atout. Demandez Caroline au: 492-2212.

AGENCE de publicité recherche une SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE
Qualifications:
- traitement de textes (de préférence Volkswriter 3)
- bilinguisme parlé
- excellente grammaire française
- présentation soignée
- pouvant travailler sous pression et avec une certaine autonomie

LOUISE COTE OU JANET LEE 861-1511
CONSEILLERS EN PERSONNEL
JACQUES CARTIER INC
5, PLACE VILLE MARIE SUITE 1551

319 VENTE, COMMERCE
STAGIAIRE DANS LA VENTE
Requis(e) pour une compagnie nationale pour servir la province de Québec. Bilingue avec automobile et le désir de gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Pour rendez-vous, appelez:

BARBARA 288-9216
437411 R 319

AVIS IMPORTANT

CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi. Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(s) peuvent postuler et seront considérés. Il est prévu que les candidat(e)s sélectionné(s) seront interviewé(s) par un comité.

PRÉPOSÉ(E) À LA SAISIE DE DONNÉES
Qualifications:
- Secondaire V
- Dactylo 50 mots/minute
- Expérience maximale de un an à un poste similaire un atout

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E) POUR OPTOMETRISTE
Temps partiel ou temps plein, près metro Laurier. Expérience un atout. Demandez Caroline au: 492-2212.

AGENCE de publicité recherche une SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE
Qualifications:
- traitement de textes (de préférence Volkswriter 3)
- bilinguisme parlé
- excellente grammaire française
- présentation soignée
- pouvant travailler sous pression et avec une certaine autonomie

LOUISE COTE OU JANET LEE 861-1511
CONSEILLERS EN PERSONNEL
JACQUES CARTIER INC
5, PLACE VILLE MARIE SUITE 1551

319 VENTE, COMMERCE
STAGIAIRE DANS LA VENTE
Requis(e) pour une compagnie nationale pour servir la province de Québec. Bilingue avec automobile et le désir de gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Pour rendez-vous, appelez:

BARBARA 288-9216
437411 R 319

AVIS IMPORTANT

CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO
Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi. Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(s) peuvent postuler et seront considérés. Il est prévu que les candidat(e)s sélectionné(s) seront interviewé(s) par un comité.

PRÉPOSÉ(E) À LA SAISIE DE DONNÉES
Qualifications:
- Secondaire V
- Dactylo 50 mots/minute
- Expérience maximale de un an à un poste similaire un atout

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E) POUR OPTOMETRISTE
Temps partiel ou temps plein, près metro Laurier. Expérience un atout. Demandez Caroline au: 492-2212.

AGENCE de publicité recherche une SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE
Qualifications:
- traitement de textes (de préférence Volkswriter 3)
- bilinguisme parlé
- excellente grammaire française
- présentation soignée
- pouvant travailler sous pression et avec une certaine autonomie

LOUISE COTE OU JANET LEE 861-1511
CONSEILLERS EN PERSONNEL
JACQUES CARTIER INC
5, PLACE VILLE MARIE SUITE 1551

319 VENTE, COMMERCE
STAGIAIRE DANS LA VENTE
Requis(e) pour une compagnie nationale pour servir la province de Québec. Bilingue avec automobile et le désir de gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Pour rendez-vous, appelez:

BARBARA 288-9216
437411 R 319

LA PETITE PRESSE

FERDINAND



LA FERMÉ À GASTON



BOUING!



LA DÉVEINE



GARFIELD



CE CHER GUY!



PHILOMÈNE



HAGAR DUNOR LE VIKING



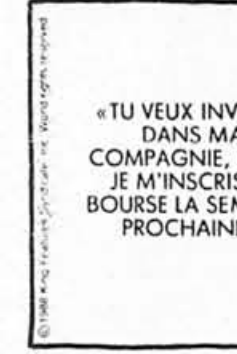
PEANUTS



LA LIMONADE DE CATOU



FRED BASSET



LE PENSE-BÊTE



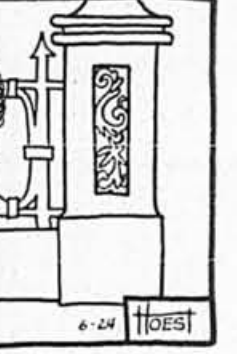
PIT ET PAT



CANDIDE



LA MACHINE À TOUSSÉ!



LE PENSE-BÊTE



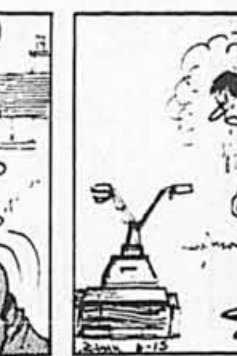
UN INSTANT... QUELQU'UN A OUBLIÉ DE REMONTER CETTE AFFAIRE-LÀ...



BOON! MAINTENANT... VOULEZ-VOUS CONNAÎTRE VOTRE FUTUR PROCHAIN POUR DIX DOLLARS OU LE FUTUR DU SIÈCLE QUI VIENT POUR VINGT-CINQ DOLLARS?



«AUTANT EN EMPORTE LE VENT III» RHETT DOIT ADMETTRE QU'IL S'ENNUIE DE SCARLETT



«JE SAIS CE QUE JE VAIS FAIRE... DIT-IL... JE VAIS LUI OFFRIRE UN BEAGLE!»

